

PREMIER MINISTRE, CHEF  
DU GOUVERNEMENT  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail - Démocratie - Paix  
-----

DECRET N° 64/043 du 13/CI/1984

Portant nomination de Monsieur KOSSO  
Elie Joseph Dieudonné, en qualité de  
Directeur des Affaires Administratives  
et Financières.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement  
de l'article 47 de la Constitution ;

Vu le Décret n° 82/049 du 18 Janvier déterminant les attri-  
butions des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 82/251 du 24 Mars 1982 portant attributions  
et réorganisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemni-  
tés allouées aux Titulaires de certains Postes Administratifs ;

Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-  
tion des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret  
n° 80/644 susvisé ;

Vu le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un  
d'un Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Monsieur KOSSO Elie Joseph Dieudonné, Administrateur  
du Travail de 2e échelon, est nommé Directeur des Affaires Adminis-  
tratives et Financières au Secrétariat Général au Commerce.

.../...

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 13 Janvier 1984

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et  
de la Prévoyance Sociale,

Bergard COMBO . MATSIONA.-

Le Ministre des Finances

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Commerce

ELENGA - NGAPORO.-

X